

STRATÉGIE NATIONALE SUR LA MAIN-D'ŒUVRE 2018-2023

Disposer de suffisamment de travailleuses et de travailleurs

- Faciliter l'attraction des travailleurs qualifiés, particulièrement en région
- Intégrer le plus grand nombre de personnes en emploi
- Aider les entreprises à faire face aux défis, notamment de recrutement et de rétention de la main-d'œuvre

802,0 M\$

Connaître et diffuser les besoins actuels et futurs du marché du travail

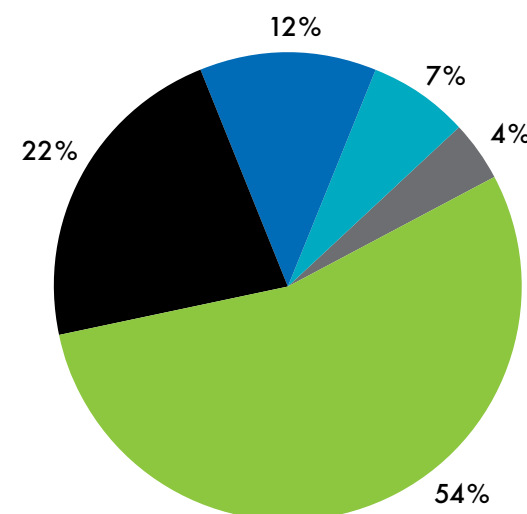
- Promouvoir et valoriser les métiers et professions en demande
- Mieux connaître les besoins de main-d'œuvre dans toutes les régions
- Miser sur une information complète et diffusée en continu pour répondre aux besoins de la main-d'œuvre et des entreprises

77,9 M\$

Le Québec à l'ère du plein emploi

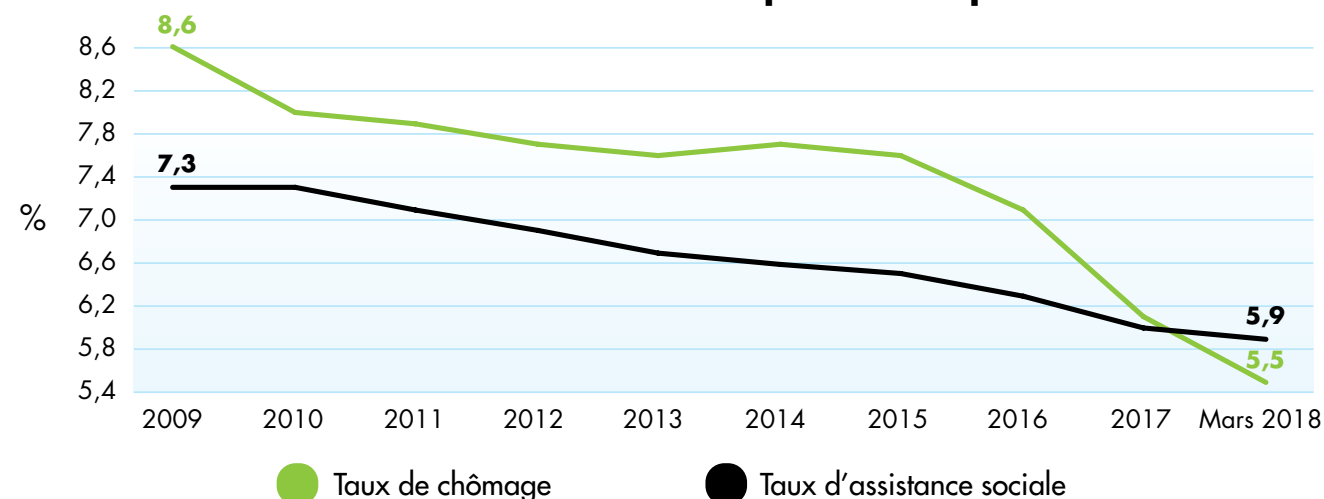
D'ici 10 ans, plus de **1,3 million de postes** à pourvoir
dont plus de **90 000** dès maintenant par

- l'intégration des jeunes sur le marché du travail
- la population immigrante
- la hausse du taux d'activité chez les 15 à 64 ans
- la hausse du taux d'activité des 65 ans et plus
- la diminution du taux de chômage



Une occasion pour toutes et tous!

Un contexte économique historique



Améliorer la flexibilité et l'agilité dans le développement des compétences

- Mieux adapter l'offre de formation aux réalités de chaque région
- Augmenter l'offre de stages et de formations continues

394,7 M\$

Adapter les milieux de travail

- Faciliter la conciliation travail-famille-études
- Promouvoir la qualité de vie au travail

63,1 M\$

Un investissement de plus de **1,3 G\$** sur cinq ans pour mettre en œuvre la stratégie issue de la concertation des forces vives du marché du travail et portée par les partenaires.

47 MESURES POUR RÉALISER DEUX GRANDS OBJECTIFS :

- Que davantage de personnes occupent un emploi
- Créer un environnement favorable à l'obtention des compétences requises et tirant profit des nouvelles conditions du marché du travail

Connaître et diffuser les besoins actuels et futurs du marché du travail

- 1 Mettre en place une veille prospective du marché du travail
- 2 Améliorer la connaissance des besoins de main-d'œuvre au Québec et dans les régions
- 3 Créer un Carrefour de l'emploi et de la formation dans la nouvelle plateforme Web gouvernementale
- 4 Développer une vision concertée de la promotion et de la valorisation des métiers et des professions
- 5 Augmenter le recours à l'information sur le marché du travail (IMT) dans les activités d'orientation scolaire et professionnelle
- 6 Mettre en œuvre, sous forme de projets pilotes, des initiatives novatrices qui répondent aux enjeux du marché du travail régional
- 7 Déployer des agentes et agents de concertation régionaux pour faire émerger des projets collectifs

Disposer de suffisamment de travailleuses et de travailleurs

- 8 Mettre en place un système de déclaration d'intérêt pour la sélection des personnes immigrantes
- 9 Mettre en œuvre une nouvelle approche intégrée de prospection et d'attraction des travailleuses et travailleurs qualifiés
- 10 Faciliter l'accès des employeurs au recrutement international
- 11 Développer et mettre en œuvre une stratégie de rétention des travailleuses et travailleurs étrangers temporaires et une stratégie de rétention des étudiantes et étudiants étrangers
- 12 Favoriser l'intégration des nouveaux arrivants et des minorités visibles ou ethniques dans la fonction publique
- 13 Bonifier le soutien à l'embauche des personnes immigrantes
- 14 Réduire les contraintes à l'intégration des personnes immigrantes dans l'industrie de la construction
- 15 Favoriser l'apprentissage du français
- 16 Développer les compétences des agentes et agents d'aide à l'emploi quant à la réalité des personnes immigrantes
- 17 Bonifier les crédits d'impôt pour encourager l'effort de travail
- 18 Initiative ciblée pour les travailleuses et travailleurs expérimentés (ICTE)
- 19 Favoriser l'intégration des personnes handicapées au marché du travail
- 20 Soutenir l'intégration et le maintien en emploi des membres des Premières Nations et des Inuits
- 21 Soutenir l'intégration des personnes judiciairisées au marché du travail
- 22 Augmenter la présence des femmes dans les emplois à prédominance masculine
- 23 Soutenir plus d'entreprises avec les services publics d'emploi
- 24 Offrir aux employeurs des séminaires de sensibilisation aux nouvelles conditions du marché du travail caractérisées par une situation de plein emploi et aux façons d'y faire face

- 25 Diplômer davantage d'étudiantes et d'étudiants dans le domaine des sciences et technologies et dans celui des soins infirmiers
- 26 Bonifier l'appui aux centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT)
- 27 Attirer une relève de talent et maintenir une expertise de haut niveau dans les emplois du secteur de la santé et des services sociaux
- 28 Compenser les frais de recrutement et d'installation des travailleuses et travailleurs qui s'implantent dans une autre région
- 29 Bonifier le Programme de déplacement des travailleuses et travailleurs agricoles afin de l'adapter aux nouveaux besoins des entreprises

Améliorer la flexibilité et l'agilité dans le développement des compétences

- 30 Réviser la gestion de l'offre de formation pour l'assouplir et l'adapter aux réalités des régions, particulièrement celles éloignées
- 31 Développer des projets d'apprentissage ou la mise en œuvre de compétences en milieu de travail et favoriser le développement de l'offre d'alternance travail-études
- 32 Élargir le Programme incitatif pour l'accueil de stagiaires
- 33 Bonifier le crédit d'impôt pour stage en milieu de travail
- 34 Améliorer la reconnaissance des acquis et des compétences
- 35 Ajouter des compétences de base dans les normes professionnelles
- 36 Accroître la fluidité des parcours de formation collégiale
- 37 Développer l'offre de formation continue au collégial et en formation professionnelle
- 38 Bonifier le Programme de formations de courte durée privilégiant les stages
- 39 Soutenir les travailleuses et travailleurs saisonniers
- 40 Soutenir les travailleuses et travailleurs du secteur de la culture
- 41 Développer les compétences numériques des travailleuses et travailleurs ainsi que des personnes en chômage
- 42 Soutenir la formation continue dans l'industrie des produits forestiers
- 43 Favoriser le développement des compétences de la main-d'œuvre du secteur public de la santé et des services sociaux
- 44 Développer l'offre de formation continue en ligne pour le secteur bioalimentaire
- 45 Favoriser la formation qualifiante des travailleuses et travailleurs en emploi dans les PME

Adapter les milieux de travail

- 46 Élaborer un guide de bonnes pratiques en entreprise en matière de qualité de vie au travail (QVT)
- 47 Favoriser l'activité physique en milieu de travail